

O.P.A.H. du Pays de Brie et Champagne

Vous envisagez de réaliser des travaux ?
Des subventions sont possibles !



Pour quels bâtiments ?

- Les logements du parc privé ayant plus de 15 ans

Pour qui ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources)
- Les propriétaires qui louent leur logement (sans conditions de ressources)

Pour quels travaux ?

- Economie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage ...
- Maintien à domicile et adaptation du logement : remplacement d'une baignoire par une douche ...
- Lutte contre l'habitat dégradé
- Rénovation pour louer en loyer maîtrisé

Uniquement les travaux réalisés par des professionnels du bâtiment

Exemples de travaux pouvant être aidés sur Le Pays de Brie et Champagne

Exemple d'aides pour les travaux d'adaptation :



Remplacement d'une baignoire par une douche + Adaptation WC
Coût : 7 800 € TTC
Total des subventions : 4 964 €
(soit 64 % du coût des travaux)

Exemple d'aides pour les travaux d'économie d'énergie :



Pompe à chaleur + Isolation des combles
Coût : 17 500 € TTC
Total des subventions : 13 270 €
(soit 76 % du coût des travaux)

Comment faire ?
Quelles démarches entreprendre ?



Avant d'engager vos travaux, renseignez-vous!

Pour les propriétaires occupants, munissez vous de votre dernier avis d'imposition
Pour les bailleurs, contactez directement le COMAL

1

Contactez le
CoMAL SOLiHA
51

- par téléphone au 03.26.64.13.93 ou
0 800 77 29 30 Service & appel gratuits

- venez aux permanences près de chez vous
(lieux et dates au dos)

2

Constitution
de la demande

Si vous êtes éligibles aux subventions,
un dossier vous est communiqué*

3

Visite technique

A réception des documents administratifs, un
technicien effectue un diagnostic gratuit de
votre logement

4

Dépôt du dossier
aux financeurs

A réception des pièces (devis, attestation,...)
et en fonction du diagnostic, votre
conseillère constitue les dossiers de
demandes de subventions

5

Accords des
financeurs

Accords des financeurs : l'ANAH, les collectivi-
tés et les caisses de retraite, etc.
**Attendre les autorisations, fournies par le
CoMAL, avant de commencer les travaux**

CoMAL SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
51

**NE COMMENCEZ LES TRAVAUX
QU'APRÈS ACCORD
DES FINANCEURS**

* Dans le cas contraire, pensez "Maison de l'Habitat" (03.26.54.00.37) pour des conseils et un accompagnement technique.

Vous envisagez de réaliser des travaux ?

GRATUITEMENT, bénéficiez de conseils financiers et techniques
Venez nous rencontrer lors des permanences près de chez vous



**FIN DE L'OPAH :
JUIN 2020**

ANGLURE
Communauté de communes
Promenade de l'Aube
2^{ème} mercredi du mois
13h30 - 15h

Mercredi 11 septembre 2019
Mercredi 9 octobre 2019
Mercredi 13 novembre 2019
Mercredi 11 décembre 2019
Mercredi 8 janvier 2020
Mercredi 12 février 2020
Mercredi 11 mars 2020
Mercredi 8 avril 2020
Mercredi 13 mai 2020
Mercredi 10 juin 2020

ESTERNAY
Mairie
10 place de Gaulle
4^{ème} mardi du mois
9h30 - 11h

~~Mardi 24 septembre 2019~~
~~Mardi 22 octobre 2019~~
~~Mardi 26 novembre 2019~~
~~Mardi 17 décembre 2019~~
Mardi 28 janvier 2020
Mardi 25 février 2020
Mardi 24 mars 2020
Mardi 28 avril 2020
Mardi 26 mai 2020
Mardi 23 juin 2020

FERE-CHAMPENOISE
Mairie
Place Georges Clémenceau
3^{ème} mercredi du mois
9h - 10h30

Mercredi 18 septembre 2019
Mercredi 16 octobre 2019
Mercredi 20 novembre 2019
Mercredi 18 décembre 2019
Mercredi 15 janvier 2020
Mercredi 19 février 2020
Mercredi 18 mars 2020
Mercredi 15 avril 2020
Mercredi 20 mai 2020
Mercredi 17 juin 2020

MONTMIRAIL
Mairie
12 rue Jeanne d'Arc
1^{er} lundi du mois
9h30 - 11h

Lundi 2 septembre 2019
Lundi 7 octobre 2019
Lundi 4 novembre 2019
Lundi 2 décembre 2019
Lundi 6 janvier 2020
Lundi 3 février 2020
Lundi 2 mars 2020
Lundi 6 avril 2020
Lundi 4 mai 2020
Lundi 8 juin 2020

SEZANNE
Prétoire
(salle Thibaud de Champagne)
Cours d'Orléans
2^{ème} mercredi du mois
11h30 - 13h

Mercredi 11 septembre 2019
Mercredi 9 octobre 2019
Mercredi 13 novembre 2019
Mercredi 11 décembre 2019
Mercredi 8 janvier 2020
Mercredi 12 février 2020
Mercredi 11 mars 2020
Mercredi 8 avril 2020
Mercredi 13 mai 2020
Mercredi 10 juin 2020

